

LA BELLE TENEBREUSE

TROISIÈME PARTIE

LA MARE AUX BICHES

C'était une arme d'assez gros calibre, à crosse d'ébène, solide et élégante. Le juge la fit basculer et s'assura que deux cartouches avaient été tirées. — Ne serait-ce pas le revolver de Valognes ? hasarda Gérard. — Non, il est tombé dans la voiture et il est encore sous un des coussins, où je l'ai vu, dit Pinson. Nous le prendrons tout à l'heure en passant. — Un général, les braconniers et les assassins de profession ne se servent pas d'armes aussi bonnes et aussi belles, se disait le juge d'instruction. Ce revolver est fort beau, admirablement monté et d'un acier supérieur.

Il regarda sur le canon, une inscription écrite en petites lettres gothiques. *F. Claudin, boulevard des Italiens.*

C'était le nom l'armurier. Il n'était pas impossible que Claudin se souvint du client qui le lui avait acheté, M. Laugier se promit de l'interroger à ce sujet.

Beaufort, près du juge, examinait l'arme.

— Voudriez-vous me la confier ? dit-il.

— Volontiers.

Beaufort prit le revolver manœuvra le barillet, puis, le rendant au magistrat, il dit, en souriant :

— J'en possède un tout semblable, du même système et acheté par moi chez le même armurier. Si tous les revolvers de ce genre, de ce calibre, ne se ressemblaient pas, je jurerais que c'est le mien.

— Il y a longtemps que vous avez acheté le vôtre ?

— Quelques années seulement. C'est vraiment étrange. . . .

— Quoi donc ? que découvrez-vous ?

— Après avoir tiré dans mon jardin, à Creil, j'avais, un jour, oublié mon revolver sur la table de mon tir. Je ne m'en suis souvenu que le lendemain. La rouille l'avait fortement piqué, et mon valet de chambre a eu beaucoup de peine à le remettre en état. . . . Et tenez, il y a là des traces de rouille. . . . Il est vrai que cela ne prouve rien, celui-ci ayant passé la nuit à la rosée. . . .

Et il rendit l'arme à M. Laugier, pensif.

L'agent Pinson s'était approché du juge et de Beaufort.

— Il est probable, et il est même certain, dit-il, que le meurtrier était là, où j'ai retrouvé son revolver, quand il a tiré sur M. Valognes. Du reste, tout nous le prouve. M. Beaufort reconnaît parfaitement l'endroit, n'est-ce pas ?

— Je le reconnais, en effet. . . . Et c'est ici, tenez, que le pauvre Valognes est tombé par-dessus la roue, après avoir tiré.

— Examinons donc minutieusement le bois, dit Pinson.

Tout au bord du chemin, à un mètre de la touffe de bruyères et de genêts où il avait ramassé le revolver, Pinson montra au juge une branchette coupée par une balle. Là, les feuilles mortes étaient froissées profondément, et il y avait même des traces de sang.

— Cela ne fait plus de doute pour moi, disait Pinson, le meurtrier a été blessé. Bizarres. . . . ces trois coups de revolver qui ne manquent pas leur homme : trois coups, trois blessures, dont une, au moins, mortelle.

Il s'enfonça de nouveau sous bois dans l'espoir d'y découvrir une nouvelle piste, mais les traces de sang le ramenèrent à la piste qu'il avait déjà suivie avec le juge.

— C'est clair, dit-il l'assassin, malgré sa blessure, malgré le sang qu'il perdait, n'a pas voulu être venu pour rien. . . . Il est allé chercher la valise aux écus et il est parti avec. . . . à moins qu'il ne l'ait cachée dans quelque coin de la forêt.

Il se retourna vers le juge. Celui-ci ne faisait pas attention à lui mais regardait avec attention Beaufort.

Pierre se taisait depuis quelques instants.

Il s'était adossé contre un jeune frêne et il écoutait ce qui se disait autour de lui, ne prenant point part à la conversation.

Il était pâle. On eût dit qu'il allait défaillir, il faisait de visibles efforts pour ne pas perdre connaissance.

Ses lèvres étaient sèches et décolorées.

Tout à coup il battit l'air de ses bras et perdit l'équilibre.

Gérard se précipita vers lui.

— Monsieur Beaufort. . . . monsieur Beaufort, qu'avez-vous donc ?

— Tiens ! tiens ! murmurait M. Laugier, d'où vient cette émotion ? Serait-ce la découverte de ce revolver ? ou tout simplement le séjour prolongé dans un endroit où s'est commis le crime dont il a été. . . . le. . . . témoin ?

Mais déjà Beaufort revenait à lui et murmurait en souriant :

— C'est une faiblesse. . . . un enfantillage. . . . Ne faites pas attention. Je suis très faible depuis quelque temps. . . . L'émotion que j'ai éprouvée hier, la blessure que j'ai reçue, si peu grave soit-elle, le sang que j'ai perdu, moi qui en ai si peu à perdre, tout cela a contribué à m'affaiblir encore. Pardonnez-moi. . . .

— Avez-vous soif ? Désirez-vous quelque chose ? demanda Gérard.

— Non, Gérard, non, mon enfant. . . . Je n'ai pas soif. . . . Je ne désire qu'une chose et il sera facile de me la donner. . . . un peu d'eau pour me

rafraîchir le front, le crâne, ma blessure qui me brûle. . . . Et c'est tout. . . .

— De l'eau ? fit Pinson, volontiers, mais où en trouver ?

— Il y a non loin d'ici une mare. . . . la mare aux Biches. . . . Elle est bien connue de tous les chasseurs et de tous les braconniers. . . . Le pauvre Valognes m'en parlait encore quelques minutes avant de mourir. . . . que quelqu'un me soutienne, jusque-là, pour aller. . . . La fraîcheur de l'eau me fera du bien. . . . je reviendrai bien seul.

— Je vais vous guider, dit le docteur.

— Merci, Gérard.

— Nous irons tous, fit M. Laugier, et il adressa un signe d'intelligence à Pinson.

Celui-ci grommela dans sa moustache :

— Je vois bien son clin d'œil, mais je ne sais pas ce qu'il veut dire !

La Mare aux Biches n'était pas loin de l'allée. Deux cents mètres au plus. A quelques pas de route, ils franchirent une sorte de surélévation de terrain, d'où la route était parfaitement visible.

C'était un petit monticule, haut de deux mètres environ, et qui servait de rebord à un ruisseau courant sous les feuilles mortes et les branches sèches.

Ce ruisseau alimentait la mare aux Biches.

Près de la mare où ils arrivèrent au bout de quelques minutes, Beaufort s'assit. Il avait repris son sangfroid.

— Vraiment, disait-il en s'adressant à M. Laugier je suis confus du soin que vous prenez de moi ! Il fallait ne pas vous inquiéter et laisser le docteur Gérard seul m'accompagner.

Le fils de Marceline avait enlevé le bandeau qui entourait le front et recouvrait la tête de Beaufort.

Comme le linge était collé sur la blessure, il fallut l'imbiber fortement, et ce ne fut qu'avec mille précautions qu'il fut enlevé. Le sang s'était remis à couler.

La balle avait atteint le front, à la hauteur des cheveux et avait contourné le crâne, du côté droit, faisant une cicatrice longue mais peu profonde. Cependant, le blessé souffrait. Il y avait une forte inflammation et du repos était nécessaire.

Gérard examina la plaie.

— Rien de dangereux ! dit-il. Dans huit jours ce sera cicatrisé.

Beaufort, rafraîchi, allait mieux. Il revint sans secours à la route.

Dans le trajet, M. Laugier avait tiré le docteur à part.

— Qu'avez-vous remarqué ? demanda-t-il

— Où ?

— Tout à l'heure, lorsque vous examiniez la blessure de M. Beaufort.

— Je l'ai dit. . . . la blessure, quoique le faisant souffrir beaucoup ne me paraît présenter aucun caractère de gravité. . . . Vous le savez comme moi, les blessures à la tête, c'est mortel ou ce n'est rien du tout, et alors cela se guérit sans l'intervention du médecin.

Le juge secoua la tête.

— Si donc vous n'avez rien remarqué de particulier, dit-il, à voix basse, permettez-moi d'appeler plus particulièrement votre attention sur cette blessure. Je vous serai même obligé de me donner aujourd'hui, autant que possible, un rapport détaillé contenant vos observations.

— Très volontiers, monsieur, fit Gérard, sans soupçons.

Pinson marchait derrière eux et avait entendu.

Je crois qu'il s'emballe, le vieux ! murmura-t-il, peu respectueux.

On reprit, quelques minutes après, le chemin du château

M. Laugier résumait à l'agent ses observations.

— Nous avons trois renseignements importants. D'abord, le revolver retrouvé par vous et qui, lorsque nous aurons interrogé M. Claudin, l'armurier, pourra nous mettre sur la trace de l'assassin ; nous avons ensuite la certitude que le meurtre a eu le vol pour mobile, et Me Parlanget nous renseignera assurément sur les valeurs versées par lui entre les mains de M. Valognes, enfin, un indice plus précieux peut-être que les deux précédents est cette blessure reçue par le meurtrier. Qu'en dites-vous, M. Pinson.

— Je partage votre avis sur deux points seulement, monsieur le juge, dit l'agent. Les valeurs peuvent nous être utiles, si nous arrivons jamais à retrouver le chemin qu'elles ont pris. La blessure, aussi, est un atout dans notre jeu. Le docteur Gérard nous dira si nous avons raison ou si nous avons tort. Quant au revolver. . . .

— C'est un indice précieux, certain, infaillible.

— Permettez-moi de ne point partager votre opinion sur ce point.

Le juge fit un geste hautain de dédain et d'impertinence.

Pinson le remarqua :

— Oui, oui, je te connais, murmura-t-il, tu vas me prendre pour un imbécile et m'estimer pas plus haut que ta botte, mais je m'en moque. Je dis toujours ce que je pense.

Et tout haut :

— Il me semble tellement extraordinaire que cet assassin ait jeté son revolver, là, sur le lieu du crime, au lieu de le fourrer tout simplement dans sa poche, que jusqu'à ce que l'on m'ait convaincu du contraire je serai persuadé